



| | |
|--|--|
|  ACADÉMIE DE MAYOTTE <i>Liberté Égalité Fraternité</i> | FICHE DE POSTE |
| | Conseiller pédagogique départemental Plan français / Plan mathématiques |
| Division du 1 ^{er} degré – DPE1D | <p style="color: red;">Lettre de motivation, CV et copie du dernier rapport d'inspection ou PCR</p> <p> Le dossier de candidature doit passer par voie hiérarchique pour tous les postes sollicités avant communication le 12/06/2020 à la DPE1D</p> |
| @ : dep@ac-mayotte.fr / mvt1d@ac-mayotte.fr | |

Le conseiller pédagogique départemental français/mathématiques est placé sous l'autorité du Recteur et sous la responsabilité de l'IA-DAASEN. La coordination des conseillers pédagogiques départementaux est confiée à l'adjoint(e) du directeur académique chargé(e) du premier degré (ADASEN, ex IEN-A). Affecté(e) au Rectorat de Mayotte il (elle) intervient sur l'ensemble du territoire de Mayotte.

Textes de référence : Circulaire n°2015-144 du 21 juillet 2015 – BO n°30 du 23 juillet 2015 – Décret 2008-775 /2015-883

Profil du poste :

Poste ouvert aux enseignants du premier degré titulaires du CAFIPEMF. Il est nécessaire de posséder une expérience significative de maître formateur ou de conseiller pédagogique.

Descriptif du poste :

Le conseiller Pédagogique Départemental est chargé de développer les orientations éducatives ministérielles et académiques. Il participe à la mise en œuvre du projet académique en lien étroit avec les IEN en charge d'une circonscription.

Missions du poste :

Contribuer au pilotage académique et départemental

Le conseiller pédagogique contribue au niveau départemental à :

- Accompagner et relayer la dynamique des politiques départementales ;
- Développer sous la coordination de l'adjointe au directeur académique chargée du 1^{er} degré le plan français – mathématiques 2020 ;
- Renforcer les compétences pédagogiques et didactiques des référents français et des coordonnateurs mathématiques et des enseignants (plan français / plan Villani-Torossian) ;
- Organiser la passation et assurer le suivi des évaluations nationales, opérer les synthèses et les remédiations par anticipation ou à postériori ;
- Repérer, valoriser et diffuser les bonnes pratiques et encourager les actions innovantes ;
- Assurer une veille et contribuer à la réalisation de ressources départementales ;
- Définir, impulser et accompagner l'élaboration des projets d'écoles, déclinaison du projet académique auprès des IEN dans le domaine des plans français/mathématiques ,
- Lancer et suivre le dispositif de financement des projets inscrits dans le projet d'école en lien avec les IEN CCPD.

Contribuer à l'amélioration pédagogique

- Créer des outils à l'intention des enseignants et des conseillers pédagogiques de circonscription : conception de supports pédagogiques, aide à la réalisation de programmations, progressions et séquences, identifications et diffusion de ressources (veille pédagogique).

Contribuer à la formation

- Développer la formation en constellation dans une dynamique de travail de terrain avec les enseignants ;
- Concevoir et diffuser des ressources didactiques et pédagogiques. ;
- Concevoir et conduire des actions de formation initiale, continuée et continue (animations pédagogiques, stages, interventions ponctuelles...) répondant au cahier des charges académique.
- Organiser et mettre en œuvre les certifications professionnelles.
- Participer aux groupes de travail départementaux.
- Promouvoir des espaces et modalités de travail en équipe faisant appel à la mutualisation d'outils et d'informations et incluant le recours au numérique. (M@gistère, ressources,...).

Profil attendu et certifications requises :

- Etre titulaire du CAFIPEMF.
- Disposer de compétences en informatique.
- Avoir une expérience significative de maître formateur ou de conseiller pédagogique.

Contraintes et modalités de recrutement :

Les candidats adresseront, par voie hiérarchique, leur candidature motivée au recteur.

Ils feront l'objet d'un entretien par une commission.

L'affectation sera prononcée à titre définitif, dans le cadre du mouvement départemental, sous réserve de la possession du CAFIPEMF.

Divers :

Une grande disponibilité est requise.